



INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE

Date : Mai 2021

Pays : Algérie

Description de la mission : Expert formateur international en matière d'évaluation des politiques publiques et les indicateurs de mesure de corruption

- Individual Contract -

Intitulé du projet : Appui à la formulation de la politique globale de prévention de la corruption

Durée de la mission : 5 jours de travail sur une période de 01 mois

1. Information Générale	
Intitulé de la mission	Expert formateur international matière d'évaluation des politiques publiques et les indicateurs de mesure de corruption
Projet	Appui à la formulation de la politique globale de prévention de lutte contre la corruption
Lieu d'intervention	Algérie
Date prévue de début et durée du contrat	25 Mai 2021
Réf. du dossier	
Supervision	Team leader Gouvernance

MC

2. Contexte et justification

En Algérie, la lutte contre la corruption est une question prioritaire des pouvoirs publics, de nombreuses réformes institutionnelles et juridiques ont été engagées dans le but de renforcer les fondements de l'Etat de droit et à asseoir les principes de la bonne gouvernance à travers la consécration des valeurs d'intégrité, de responsabilité et de transparence dans la vie publique.

L'Algérie est l'un des premiers pays à avoir ratifié la Convention des Nations Unies Contre la Corruption ; en effet la convention a été ratifiée le 25 Août 2004, puis traduite concrètement dans la Loi n°06-01 du 20 février 2006, relative à la prévention et à la lutte contre la corruption qui a prévu la création de l'Organe National de Prévention et de Lutte contre la Corruption (ONPLC).

Ainsi la principale mission de l'Organe est définie dans l'article 203 de la Constitution qui stipule que l'Organe est chargé « de proposer et de contribuer à animer une politique globale de prévention de la corruption, consacrant les principes de l'Etat de droit et reflétant l'intégrité, la transparence ainsi que la responsabilité dans la gestion des biens et des deniers publics »¹.

La lutte contre la corruption représente un impératif dans la voie de la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment l'ODD 16 « Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous » dans la mesure où l'amélioration de la gestion des ressources nationales contribuera à accélérer leur réalisation. A contrario, chaque ponction sur l'effort consacré au développement nous éloigne davantage d'une telle perspective. Lutter contre la corruption est donc, une condition préalable à l'instauration d'une bonne gouvernance et au renforcement de la confiance des citoyens dans l'action des gouvernants. Elle implique nécessairement la promotion des principes d'équité, de participation, de transparence, d'intégrité et de redevabilité. Ces paramètres constituent en effet les fondements de la Gouvernance Démocratique, dans la mesure où ils permettent à l'État, au secteur privé et à la société civile de conjuguer leurs efforts pour définir et mettre en œuvre des objectifs et stratégies clairs de prévention et de lutte contre la corruption.

Dans ce contexte, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), par son expertise technique et expérience avérée en la matière, apporte son appui à l'Organe National de Prévention et de Lutte contre la Corruption (ONPLC) dans l'élaboration de l'avant-projet de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption², à travers une approche globale qui s'inscrit dans les dynamiques de changements dans le domaine de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption.

Ce partenariat est formalisé dans le cadre du plan d'initiation de projet signé en novembre 2019 qui porte essentiellement sur 03 axes d'intervention :

Axe 1 : Le renforcement des capacités des acteurs intervenants dans la formulation de la politique globale de prévention de la corruption

Axe 2 : L'appui à la phase préparatoire pour l'élaboration du diagnostic à travers la mise en place des mécanismes de consultation efficaces.

Axe 3 : L'élaboration de la politique globale de la prévention de la corruption et le plan d'action pour la mise en œuvre des initiatives prioritaires.

¹ La constitution de Novembre 2020, prévoit l'institution de la haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption avec de nouvelles prérogatives notamment de contrôle et de lutte. Voir article 204 et 205 de la constitution 2020 : <https://www.joradp.dz/TRV/FConsti.pdf>

² Avant-projet finalisé et présenté à la présidence de la république pour validation et adoption

Justification :

Afin d'assurer la réalisation des objectifs projetés à court et long terme et des impacts de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption, il est prévu de procéder à l'évaluation des résultats obtenus par rapport aux objectifs préétablis, par une approche méthodologique et scientifique.

Le processus de suivi et d'évaluation dépend d'un ensemble d'indicateurs qui représentent le pivot de la mise en œuvre des actions anti-corruption inscrites dans le cadre de cette stratégie.

Dans le cadre des activités relatives au renforcement des capacités des acteurs clés intervenants dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption, notamment les cadres de l'Organe National de Prévention et de Lutte contre la corruption (ONPLC), une formation en matière d'élaboration des indicateurs de mesure et d'évaluation des actions anti-corruption est indispensable pour assurer la bonne mise en œuvre efficace et un suivi rigoureux.

3. Objet de la mission

L'expert(e) international(e), sera responsable d'élaborer un plan de formation sur l'évaluation des politiques publiques et les indicateurs de mesure de corruption, d'animer les sessions de formations selon le calendrier arrêté avec le partenaire et les différentes parties prenantes et de fournir la documentation et les supports didactiques nécessaires.

La formation se déroulera en visioconférence, avec un volume horaire de 18 heures qui pourrait être déployé sur 03 en fonction de la méthodologie arrêtée avec les parties prenantes.

Objectifs de la formation :

À l'issue de la formation, les participants auront acquis des connaissances et compétences pratiques relatives notamment aux aspects suivants :

- Méthodes et outils d'évaluation des actions publiques (programme, politique, stratégie, mesure, loi...) avec un focus sur les aspects liés à la prévention et la lutte contre la corruption ;
- Notions sur les indicateurs de résultats et d'impact notamment des actions anti-corruption ;
- Techniques de collecte, traitement et analyse des données nécessaires pour l'évaluation des actions-anticorruption ;
- Techniques de conception et de sélection des indicateurs fiables en fonction des objectifs établis
- Mise à disposition d'outils pour produire les fiches-indicateurs (tableaux de bord) permettant de suivre l'évolution des indicateurs et de tester leur pertinence durant tout le processus de mise en œuvre

4. Livrables

Livrables attendus	Montant de l'offre	Date limite de remise
Livrable 1 : Plan et supports de formation et planning		
Livrable 2 : Animation des sessions de formation (18 heures)		
Livrable 3 : rapport de formation final		
Total	100%	

MC

3 Compétences et qualifications requises

Formation :

Diplôme universitaire supérieur (master ou doctorat) en sciences politiques, droit, sciences sociales, administration publique ou dans un domaine connexe pertinent.

Expériences :

- Expertise et expérience avérées d'au moins 05 ans dans le domaine de la bonne gouvernance, de l'évaluation des politiques publiques, et/ou de la lutte contre la corruption,
- Très bonne connaissance des outils et méthodes de recherche utilisées pour l'évaluation des politiques publiques, la conception des indicateurs et la collecte de données, particulièrement les indicateurs de mesure de corruption.
- 05 ans d'expérience avérée dans la formation des adultes ; une expérience dans la formation des professionnels dans un domaine similaire serait un atout.
- Une expérience dans un programme de coopération internationale serait un atout

Compétences de base :

- Excellentes capacités d'analyse, de synthèse, rédactionnelle et à livrer des recommandations actionnables et stratégiques dans l'optique d'informer un exercice programmatique;
- Excellentes capacités de communication écrite et orale;
- Une expérience préalable dans le domaine de la coopération internationale ainsi qu'une bonne connaissance du travail des Nations Unies serait un avantage;
- Une connaissance de l'Algérie, de son contexte national et en particulier de la situation socio-politique serait un atout.

Langues :

- Une excellente maîtrise des langues française et/ou l'arabe

4. DOCUMENTS A INCLURE LORS DE LA SOUMISSION DE L'OFFRE

Les Consultants intéressés doivent soumettre les documents et renseignements suivants pour prouver leurs qualifications :

1. Offre :

(i) Expliquer pourquoi ils sont les mieux qualifiés pour ce travail.

(ii) les candidat(e)s sont invités à fournir une méthodologie claire et détaillée de l'approche à suivre et des composantes du plan de formation

2. Offre financière

3. CV personnel, en y incluant l'expérience acquise dans des projets similaires et au moins 3 références.

MC

5. OFFRE FINANCIÈRE

• Contrat forfaitaire

L'offre financière doit indiquer le montant total du forfait, ainsi que les modalités de paiement précises et mesurables (quantitativement et qualitativement) relatives aux résultats concrets (à savoir, si les paiements doivent être échelonnés ou versés en totalité à la fin du contrat). Les paiements sont fonction du résultat, c'est-à-dire, à la livraison des services spécifiés dans les termes de référence. En vue d'assister le service demandeur dans la comparaison des offres financières, le montant forfaitaire de chacune de ces dernières sera détaillé (y compris, les voyages, les indemnités journalières et le nombre de jours de travail prévus.)

Item	Livrables	Nombre de jours	Date échéance	Montant
1	Livrable 1 : Pla et supports de formation et planning	01 jours		
2	Livrable 2 : Animation des sessions de formation (18 heures)	03 jours		
3	Livrable 3 : rapport de formation final	01 jours		

Voyage :

Sous réserve de faisabilité (COVID-19), tous les frais de voyage envisagés devront être inclus dans l'offre financière. Ils comprennent tous les déplacements pour rejoindre le lieu d'affectation ou le voyage de rapatriement. En général, le PNUD n'accepte pas des frais de voyage supérieurs au prix d'un billet en classe économique. Si le consultant individuel souhaite voyager en classe supérieure, il ou elle devra le faire en utilisant ses propres ressources. En cas de voyage imprévu, les frais de voyage, y compris les billets, les frais d'hébergement et les faux frais au départ et à l'arrivée, doivent être convenus, entre le service commercial et le consultant individuel concernés, avant le voyage, et seront remboursés.

6. ÉVALUATION

Les consultants individuels seront évalués comme suit :

2. Analyse cumulative

En utilisant cette méthode d'évaluation pondérée, un contrat sera attribué au consultant individuel dont l'offre a été évaluée et déterminée comme étant, à la fois :

- a) *Efficace/conforme/acceptable, et*
- b) *Comme ayant reçu le score le plus élevé, déterminé à partir d'un ensemble prédéfini de critères techniques et financiers pondérés, spécifiques à la demande.*

** Poids des critères techniques ; 70*

** Poids des critères financiers ; 30*

ME

Seuls les candidats qui obtiennent un minimum de XXX point seront pris en compte pour l'évaluation financière

Critère	Notation (max 70 points)
<p>Diplôme universitaire supérieur (master ou doctorat) en sciences politiques, droit, sciences sociales, administration publique ou dans un domaine connexe pertinent.</p> <p>Licence-----0 point Master-----8 points Doctorat-----10 points</p>	<p><i>Note maximale 10 Points</i></p>
<p>Note méthodologique relative au contenu et l'approche à adopter pour l'exécution de la mission selon ses TDR.</p> <p>Présentation-----5 points Compréhension du contexte --5 points Planification-----5 points Cohérence -----5 points Pertinence-----5 points</p>	<p><i>Note maximale 25 Points</i></p>
<p>Expertise et expérience avérées d'au moins 05 ans dans le domaine de la bonne gouvernance, de l'évaluation des politiques publiques, et/ou de la lutte contre la corruption (Note max 10 points)</p> <p>Bonne connaissance des outils et méthodes de recherche utilisées pour l'évaluation des politiques publiques, la conception des indicateurs et la collecte de données, particulièrement les indicateurs de mesure de corruption. (Note max 10 points)</p> <p>Une expérience dans la formation des professionnels/ des adultes ou/et dans un domaine similaire (Note max. 10 points)</p> <p>Une expérience préalable dans le domaine de la coopération internationale ainsi qu'une bonne connaissance du travail des Nations Unies. (Note max. 5 points)</p>	<p><u><i>Note maximale 35 points</i></u></p>

MC

Annexes:

Annexe 1- TERMES DE RÉFÉRENCE

Annexe 2- CONDITIONS GÉNÉRALES RELATIVES AUX CONSULTANTS INDIVIDUELS.

Annexe 3 - LETTRE DE SOUMISSION AU PNUD CONFIRMANT L'INTERET ET LA DISPONIBILITE DU PRESTATAIRE INDIVIDUEL (IC)